

Rapport d'activité de l'année 2013 qui couvre la période du 16 avril 2013 au 15 avril 2014

rappel sur l'organisation de l'activité de la section

La vie de la section est rythmée par les moments forts de la vie de l'établissement et de la communauté ESR au niveau national mais aussi local. Nous sommes aussi présents dans les actions nationales inter-pro organisées par la CGT en fonction de l'actualité politique et des choix faits par les gouvernements successifs qui affectent notre quotidien de travail mais pas seulement...

Nous entretenons des relations de travail suivies avec les autres syndicats CGT de l'ESR local mais aussi des relations intersyndicales dans notre communauté professionnelle.

Nous sommes amenés à rencontrer environ 4/5 fois par an l'administration déléguée en région.

Nous vous faisons part du calendrier de ces réunions, avant chaque réunion, et nous tâchons aussi d'en faire un compte rendu.

Les réunions de section ont lieu, si possible, tous les mois, voire un mois et demi. Nous essayons de garder ce rythme, ce qui n'est pas toujours facile en fonction du calendrier et de l'actualité.

Nous organisons les réunions de section autour d'un thème principal pour éviter de nous éparpiller et permettre des échanges de qualité entre nous tous.

Nous essayons aussi de communiquer vers la section, sans vous « spammer » chaque fois que cela est possible nous envoyons une compilation des actions et de l'actualité dans un seul message...

Actions et actualité du printemps à l'été 2013.

Les examens professionnels réservés (EPR):

Durant cette période nous demandons à l'administration locale si elle a des informations sur l'organisation des concours réservés qui doivent se mettre en place au CNRS pour répondre au volet titularisation de la loi.

sur 37 postes au niveau national aucun n'est prévu pour Montpellier. alors que notre région est celle qui compte le plus de CDIisation au plan national... c'est le début d'une alerte pour le syndicat national et une demande d'explication à l'administration sur les EPR. Nous sortons un communiqué local sur les zéro concours sur Montpellier...

Mais toute cette période est marquée par la préparation et le vote de la loi Fioraso à l'assemblée nationale (le 28 Mai) puis au sénat (le 21 Juin). D'amendements en amendements, ce texte ne rompt ni avec les politiques précédentes, ni avec le Pacte Recherche, ni avec la loi LRU. Il reste à l'opposé des attentes des collègues, que ce soit en matière de regroupements d'établissements, de modalités d'élection et de vie démocratique, de relations entre le service public de l'ESR avec l'Etat et la société, d'obligations de missions de transferts ou de suppression effective de l'AERES. **Aucune programmation des moyens n'a été introduite en commission, tout amendement pouvant aller dans ce sens étant rejeté par la ministre.** Aucune avancée n'est proposée concernant la titularisation des personnels précaires.

Nous avons eu une activité intersyndicale pour informer le personnel de notre communauté sur la loi Fioraso.

Par ex. le 14 Mai une AG est organisée amphi Dumontet sur l'UM2, le 21 mai une autre sur le campus CNRS et le 22 Mai une manifestation est organisée entre l'hôtel de région et le rectorat, les précaires se joignent à nous. Chaque organisation de ce type nécessite des distributions de tracts en amont. Cette action en intersyndicale malgré un travail de 2 mois d'information (notamment sur les campus UM2 et UM3) n'a pas permis de rassembler beaucoup de monde (100 personnes lors de la manifestation du 22 Mai).

La fin du mois de Mai correspond aussi au vote pour les élections au conseil d'administration au CNRS. Une campagne d'affichage et de distribution de tract est organisée par la section.

Le 18 Juin est une journée d'action et de grève prévue au niveau national contre la loi Fioraso qui est examinée au Sénat. Le Sénat 21 Juin vote la loi Fioraso...

Du mois de Juillet au mois d'octobre

L'installation d'une plateforme public-privé au CEFE, soumet les personnels du laboratoire à des méthodes autoritaires de la part de l'administration du CNRS. La mobilisation du personnel du CEFE, des OS (SNTRS-CGT et Sud) de l'action du CRHSCT ont permis de mettre un arrêt à cette situation. Après de multiples rebondissements qui ont duré tout l'été jusqu'au mois de octobre, la plateforme ne sera pas installée au CEFE mais dans une pépinière d'entreprise.

Vendredi 13 septembre: visite de Xavier Inglebert, distribution d'un tract intersyndical à cette occasion.

Nous avons aussi manifesté pour défendre nos retraites

Journée de grève et de manifestation le 10 Septembre: Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires organisent une grève et manifestation sur les questions des retraites, de l'emploi, des salaires, de l'avenir des services publics. Les mesures annoncées par Jean-Marc Ayrault le mardi 27 août entérinent la réforme Fillon-Sarkozy de 2010, notamment le départ à la retraite à 62 ans. De plus, elles durcissent les conditions de départ à la retraite et accentuent les pertes de pouvoir d'achat des actifs et des retraités. Le gouvernement maintient la politique de baisse du « coût » du travail exigée par le patronat.

Le 15 Octobre :nouvelle manifestation pour la défense de nos retraites. Le 12 décembre semaine d'actions sur l'emploi et les salaires dans la fonction publique.

L'automne sera aussi marquée par le combat pour garder l'antenne UM3 à Béziers avec une très forte mobilisation sur l'UM3 grâce à l'action entre autre de la CGT UM3.

Cette action débouchera sur la préservation de l'antenne à Béziers... elle aura durée tout l'automne et le début de l'hiver

Sortie de conflit. Anne Fraïsse, à la tête de l'université Montpellier 3, a annoncé fin novembre 2013 le **maintien de l'antenne universitaire de Béziers**. Une décision qui met fin à plusieurs mois de tensions entre le ministère et la présidente, qui avait annoncé qu'elle allait devoir fermer Béziers si elle ne recevait pas des moyens suffisants de la part de l'Etat.

Anne Fraïsse a expliqué à sa communauté que plusieurs engagements du ministère lui permettait de boucler le budget 2014 sans fermer l'antenne : une compensation partielle de l'exonération des droits d'inscription des étudiants boursiers,

mais également du GVT (glissement vieillesse technicité), ainsi que des **postes supplémentaires** dans le cadre des 5.000 emplois pour l'université...

Début d'année 2014, avec les conséquences de la souffrance au travail qui apparaissent avec trois suicides au CNRS au mois de janvier.

Appels de la CGT à manifester le 6 février pour :

- l'arrêt du blocage de nos salaires et le déblocage de notre pouvoir d'achat (on a perdu

presque 14% de pouvoir d'achat depuis 2000 !)

- que cesse cette politique d'austérité aberrante et injuste (non aux cadeaux faits aux grandes entreprises ...)
- mettre un STOP à la dégradation de nos conditions de travail (surcharge, stress, compétition stérile entre collègues ...)

La section organise une AG des personnels du CNRS le mardi 4 février (malheureusement très peu de personnes répondent présents).

Le 24 Février nouveau passage de Xavier Inglebert à la délégations l'amphi est plein. Tous veulent entendre parler de souffrance au travail: gros clash avec Xavier Inglebert et le SNTRS-CGT à la fin de cette réunion. XI tentant de museler (sans succès) notre droit de réponse à « sa » version/vision des suicides.

Le 18 Mars une manifestation contre le « pacte de responsabilité » est organisée en intersyndicale.

La mobilisation n'est pas là, les personnels et les adhérents ne répondent pas présents lors des appels ...

Nous avons un prochain rendez-vous dans le calendrier des actions nationales concernant la fonction publique le 15 mai pour dénoncer l'absence de négociation salariale et la dégradation de l'emploi dans la FP

La question que je vous pose puisque nous sommes tous réunis ici et que pensez-vous de cette absence de mobilisation? J'aimerais que nous en débattions tous ensemble.

L'actualité: mise en oeuvre de la politique du pouvoir

2013 c'est aussi au niveau de la politique du gouvernement:

Des accords en faveur du patronat au détriment des salariés

L'accord national Interprofessionnel (ANI) qui a cassé le code du travail signé par le patronat et les syndicats CFDT, CGC, CFTC

L'accord sur les retraites qui fait reculer l'âge d'accès à la retraite, augmenter le nombre d'annuités et reculer le montant des pensions.

Le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) et ces 20 milliards d'euros d'exonération de « charges » pour des salaires inférieurs à 2,5 fois le Smic.

Le pacte de responsabilité, élaboré par le Medef et signé par certaines OS avec les 30 milliards « récupérés » sur les cotisations destinées à la branche famille. Les cotisations sociales, c'est un prélèvement sur le travail, c'est une part des salaires non versés aux travailleurs mise en commun pour répondre aux besoins collectifs de protection sociale.

les dépenses de l'État :

Le budget 2014 les réduit de 15 milliards.

Le point d'indice dans la FP ne sera pas réévalué cette année ni en 2015. Il est même question du gel jusqu'en 2017.

La MAP (Modernisation de l'action publique) prévoit pour les trois prochaines années de dégager 53 milliards d'économie, soit 18 milliards en 2015 et en 2016 et 17 en 2017. Chaque ministère doit identifier ses pistes d'économie. Les collectivités territoriales doivent

mutualiser leurs activités. En 2015 les dotations de fonctionnement aux collectivités seront réduites de 3 milliards au lieu des 1,5 initialement prévus, la même chose en 2016 et 2017. Soit plus de 70 milliards d'économie à la fin du quinquennat.

Le CIR avec ses 6 milliards d'euros, représente 2.5 fois le budget du CNRS. Créé pour aider les PME. Le crédit d'impôt favorise les multinationales au détriment des jeunes entreprises (étude de l'OCDE). Ainsi Sanofi qui a bénéficié d'un CIR de 130 millions d'euros a licencié plus de 2000 salariés.

La loi Fioraso

La politique de Mme Fioraso est dans la continuité de la politique menée par sa prédécesseur V Pécresse. Assujettir l'ESR aux stratégies des entreprises. L'ANR et l'AERES sont tjrs présentes dans le paysage de l'ESR

La loi Fioraso est centrée sur la constitution des Communauté d'universités et établissements (Comue) et la nouvelle mission du transfert.

Les Comue

Les Comue s'inscrivent dans la nouvelle organisation territoriale mise en place par le gouvernement avec l'acte III de la décentralisation. Il s'agit de transférer un certain nombre de prérogatives de l'Etat central aux régions et métropoles. Les régions piloteront l'ESR sur leur territoire. La Comue fédérera tous les Etablissements d'Enseignements et les organismes en une seule entité sera le bras armé du pilotage par les régions et l'état.

la Comue doit mutualiser des fonctions des différents partenaires la constituant. Les universités qui refuseront de s'intégrer dans les Comue verront leur dotation réduite.

Les organismes de recherche

Pour 2014 le budget du CNRS est en diminution de 0.5%, celui l'Inserm de baisse de 0.2%, les autres EPST sont aussi en baisse. L'ANR baisse de 11,9% mais cette baisse n'a été reportée sur les EPST comme l'année dernière (augmentation du soutien de base aux laboratoires).

Les laboratoires doivent se tourner vers l'ANR, les feder, l'Europe, les entreprises pour essayer de trouver des financements.

A l'inserm les dotations aux laboratoires baissent de 4,8%.

Au CNRS c'est sur les financements gérés par les instituts que les coupes budgétaires vont porter.

Au CNRS, la masse salariale dévolue aux délégations recule de 9,6%. Donc moins de remplacement en perspective et un accroissement de la charge de travail avec la souffrance au travail en bout de course. Depuis 2010 le CNRS a vu ses effectifs fondre de 2000 dont 1500 CDD et 500 statutaires. En 2014, 700 postes de CDD vont disparaître et 104 de statutaires. L'évolution du GVT est d'environ un accroissement de la masse salariale de 1,5% compte tenu de son budget le CNRS est obligé de réduire ses effectifs pour assurer l'évolution du GVT. Seul les départs en retraite sont remplacés ... Le nombre de postes de chercheurs ouverts au concours qui depuis 2005 à 2010 était constant autour de 400 n'a cessé depuis 2010 de diminuer pour atteindre le nombre de 288 en 2014. Concernant les IT, la chute est encore plus grande. Depuis 2010 nous sommes passés de 500 concours externes à 183 en 2013.

L'intégration des organismes dans les Comue pose le problème du devenir de leurs personnels. Qui va être le donneur d'ordre à l'avenir. Fuchs certifie quand on lui pose la question que le CNRS restera maître de son personnel, qui peut le croire?

Les personnels

La précarité ne cesse d'augmenter dans les organismes. La précarité est un phénomène de masse elle représente 30 à 40% des personnels statutaires dans les EPST elle a connu son explosion avec la création de l'ANR. Elle détériore les collectifs de travail déstabilise les laboratoires.

Il faut rappeler l'acharnement des Directions d'

organisme avec la bénédiction des ministères à appliquer la loi Sauvadet de manière très minimaliste. Concernant la CDisation, elles ont tout fait pour sortir des organismes les CDD avant la date de parution de la loi. Pour la titularisation, le Ministère a décidé que la loi ne serait pas applicable aux titulaires d'une thèse IR y compris (sauf la bap J). Le Ministère a aussi décidé que dans les organismes seuls 1/3 des éligibles aux examens professionnels réservés seraient recrutés. Le CNRS a ouvert la plupart de ses examens professionnels là où il n'y avait pas d'éligible à la loi Sauvadet en 2013...

L'organisation de la recherche sur projets a considérablement modifié la nature de la recherche. L'évaluation assurée par l'AERES correspond à une notation déterminée par des critères essentiellement quantitatifs. Il s'agit en fait comme dans le privé de mesurer la productivité apparente de chaque chercheur, de chaque équipe, de chaque laboratoire. Ce système met tout le monde en compétition. Les indices bibliométriques sont la mesure phrase de cette productivité.

Les élections à voir en 2014

deux élections

Les CSI et le CS du CNRS dont le dépôt des listes est le 22 avril et la période de vote sera comprise de début Juin à début Juillet. Puis celle de représentativité avec l'élection au CT qui concerne toute la FP dont le dépouillement aura lieu le 4 décembre.

Les élections sont un enjeu important compte tenu de la baisse continue de la participation des personnels aux différentes élections du CNRS. Compte tenu de ses moyens financiers le CNRS devra se débarrasser d'un certain nombre de laboratoires. Nous devons tous appeler à voter pour le SNTRS-CGT.

La mobilisation actuelle au CNRS:

Devant la pénurie de poste à laquelle nous allons être confronté en 2015 et 2016 et 2017 annonce « d'année blanche » au niveau des recrutements en 2016 et 2017.

Le comité national commence à se mobiliser

À la Conférence des Présidents du Comité national

Philippe Büttgen, président de la CPCN le 13 avril donne les résultats de la consultation sur la tenue d'une réunion plénière du Comité national pour exiger un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique:

56 votants sur 59 électeurs

40 pour le choix 1 : plénière du CN en mai ou juin pour décider des actions à mener

17 pour le choix 2 : plénière élargie à l'automne précédée en juin d'une réunion CPCN et présidents CSI/CS

0 pour le choix 3 : pas de plénière

0 pour le choix 4 : abstention

0 pour le choix 5 : refus de vote

Le choix en faveur d'une plénière de printemps est donc sans ambiguïté. Elle **aura lieu le 11 juin 2014.**

Il va falloir suivre de prêt cette plénière... des actions devront être organisées dans les laboratoires

Contrairement aux autres années, le budget prévisionnel du CNRS sera présenté lors d'un CA avant l'été... beaucoup de chose vont se jouer maintenant, il va falloir nous tenir prêt à mobiliser nos forces. Les enjeux sont graves.

Sur l'UM2 l'intersyndicale s'organise pour informer le personnel autour de la mise en place de la COMUE sur Montpellier. Distribution de tract mardi et Jeudi prochain (il serait bien que des camarades y participent) + AG d'information sur ce que représente les COMUE le Jeudi 24 Avril à 11h30 amphi dumontet à l'UM2.

Josiane Tack secrétaire de la section de Montpellier